

Multi-Zorb®

Fiche de données de sécurité – Absorbent Universel Multi-Zorb®

Nom commercial: Multi-Zorb®

Date de publication : 1er juin 2024

SECTION 1: Identification de la substance ou du mélange chimique dangereux / du fournisseur / du fabricant

Identifiant du produit: MultiZorb®
Absorbant universel et extérieur
CAS: 93763-70-3
Chimique: Perlite
Formule: Mélange

Renseignements sur le fabricant / l'importateur / le fournisseur / le distributeur :

Appellation de la société: FireZorb International
Adresse de la société: 3345 North Service Road, Unit 102 Burlington, Ontario CANADA L7N 3G2
Site Internet: www.multizorb.ca
Téléphone de la société: 519-421-1400
Numéro d'appel d'urgence: 416-473-1332

SECTION 2: Identification des dangers

Composants Dangereux: Aucun
Précautions : P285 – En cas de ventilation inadéquate, porter une protection respiratoire (masque anti-poussière).
P260 – Éviter de respirer les poussières
P501 – Éliminer le contenu conformément aux règlements locaux en vigueur

SECTION 3: Composition/Information sur les composants

Appellation des composants	Numéro d'enregistrement CAS	Concentration (% poids)
Perlite – expansée	93763-70-3	Poussières totales: 15mg/m3 Poussières réparables: 10mg/m3 Autres: S.O.

Les pourcentages exacts des substances divulguées sont tenus secrets commerciaux.
Pas de silice cristalline détectable par diffraction par rayons X et analyse microscopique.

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures nécessaires :

En cas d'inhalation : Sortir prendre l'air frais, boire de l'eau pour se rincer la gorge, et se moucher pour dégager le nez.

En cas de contact cutané : S.O.

En cas d'absorption cutanée : S.O.

En cas de contact oculaire : rincer à l'eau, si l'irritation persiste, consulter un médecin. En cas d'ingestion : S.O.

Les personnes sensibles à la poussière inerte risquent de tousser si exposées à une forte concentration de particules en suspension dans l'air.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Flash Point d'éclair : Non inflammable

Limites du point d'éclair : Non inflammable

LIE : Aucune

LSE : Aucune

Moyens d'extinction : Non applicable en cas d'inutilisation

REMARQUE : Comme tous les autres produits du même genre, une fois sursaturé d'un produit inflammable, cet absorbant va produire des émanations de vapeurs et de fumée, donc il faut nettoyer immédiatement.

SECTION 6: Mesures en cas de déversement accidentel ou de rejet accidentel

Procédures d'urgence : Nettoyer, placer dans un récipient et éliminer comme n'importe quel autre déchet solide inerte; éviter d'inhaler la poussière ou de l'aspirer en portant un masque anti-poussière correctement ajusté et testé.

SECTION 7: Manipulation et entreposage

Conditions d'entreposage pour éviter les dangers, y compris les incompatibles : Pour obtenir les meilleurs résultats, entreposer dans un environnement sec, sceller les sacs déchirés, et éviter d'exposer à l'eau ou l'humidité.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Actions de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuelle :

Protection oculaire / faciale : **Lunettes de protection ou lunettes de sécurité.**

Protection de la peau et des mains : **Le port de gants n'est pas nécessaire**

Protection respiratoire : **Respirateur, le cas échéant, utiliser un masque respiratoire n95.**

Ventilation : **la ventilation doit être suffisante en tout temps.**

SECTION 9: Physical and chemical properties

Aspect :	Blanc
Odeur :	Aucune
Point d'ébullition :	Solide
Point d'évaporation (mmhg) :	Solide
Densité d'évaporation (air=1) :	Solide (Air=1)
Caractère soluble dans l'eau :	Insoluble (h20=1)
Gravité précise :	Naturelle = 2,28 Expansée = .08-.20
Point de fusion :	2400 F
Taux d'évaporation :	(acétate de butyle = 1)
Stabilité :	Stable
Conditions à éviter :	Aucune
Incompatibilité :	Acide fluorhydrique
Décomposition dangereuse/par produit :	Aucune
Polymérisation dangereuse :	N.A
Conditions à éviter :	Aucune pour l'utilisation prévue

SECTION 11: Informations toxicologiques

L'exposition aux poussières sous forme d'inhalation prolongée peut provoquer des troubles pulmonaires non cancéreux.

SECTION 12: Informations écologiques

Ce produit est considéré comme un matériau inerte utilisé et contaminé qui peut présenter des différences importantes et doit être traité selon la FDS du produit absorbé.

SECTION 13: Informations relatives à l'élimination / Informations sur l'élimination des produits

Instructions relatives à l'élimination :

Produit : Le matériau contaminé doit être éliminé conformément aux règlements provinciaux et fédéraux en vigueur.

SECTION 14: Considérations relatives au transport

Nom officiel d'expédition DOT : Perlite brute

Classification dangereuse : Non classé

Quantités à déclarer : Non applicable

Numéro en Amérique du Nord : Non réglementé

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

Informations relatives à la réglementation PCRA, RCRA. Ce matériau n'est pas considéré comme déchet dangereux selon le 40 CFR 261.

Il n'est pas répertorié dans l'inventaire de la TSCA et n'est pas réglementé par ses sections 4, 5, 6, 7 ou 12.

Ce matériau n'est pas répertorié par le CERCLA

Ce produit est répertorié sur la LIS du Canada

SECTION 16: Autres informations sur la préparation et la révision des fiches de données de sécurité

Ce produit est enrobé d'un enduit ignifuge inventé par Firezorb à un taux de dilution est de .10 par rapport au produit total, à des fins d'imprégnation : ce liquide présente un aspect clair et inodore.

Données toxicologiques : Lc50 NA LD 50> 5000MG/kg sur la base de phosphates aqueux.

Dangers sanitaires : Aucun danger sanitaire

Inhalation : S.O.

Contact cutané : S.O.

Contact oculaire : S.O.

Selon la nature du produit et les résultats des études de toxicité réalisées par les laboratoires J. Simons à Beirges – Wavre en Belgique, ce liquide n'est pas considéré comme étant nocif ou dangereux ; les règlements spécifiques ne sont donc pas applicables.

Le produit absorbant MULTI-ZORB EST UN PRODUIT NON réglementé en par le SIMDUT.

Remarque : tout absorbant contaminé par un produit inflammable doit être nettoyé immédiatement. Les produits inflammables doivent être placés dans un récipient clairement identifié.

En date de la rédaction de la présente FDS, ces informations sont considérées comme étant exactes et conformes aux lois fédérales, provinciales et nationales en vigueur.

Bien qu'aucune garantie ou représentation relative à ces informations ne soit fournie ou prévue. Toujours se procurer les informations les plus récentes sur le site web de FireZorb.

Rédigée et révisée par Ron Porter, FireZorb International.